



**États financiers consolidés intermédiaires
résumés non audités
Troisième trimestre 2014**

(Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas été examinés par les auditeurs indépendants de la Société.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat intermédiaires résumés et du résultat global intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)

(non audités)

	Notes	31 mars 2014 (3 mois) \$	31 mars 2013 (3 mois) \$	31 mars 2014 (9 mois) \$	31 mars 2013 (9 mois) \$
Produits tirés de contrats	14	15 958	23 714	51 277	82 809
Coût des produits tirés de contrats	5	17 024	20 280	49 225	69 579
Marge brute		(1 066)	3 434	2 052	13 230
Charges					
Frais généraux et administratifs	5	2 885	3 800	9 063	10 548
Autres charges (produits)	5	(158)	(9)	(215)	33
Charges financières	5	177	315	566	959
		2 904	4 106	9 414	11 540
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat		(3 970)	(672)	(7 362)	1 690
Impôt sur le résultat (recouvré)	10				
Exigible		(666)	25	(1 027)	929
Différé		(385)	(73)	(830)	(339)
		(1 051)	(48)	(1 857)	590
Résultat net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires		(2 919)	(624)	(5 505)	1 100
Résultat (perte) par action attribuable aux actionnaires	9				
De base		(0,09)	(0,02)	(0,17)	0,03
Dilué		(0,09)	(0,02)	(0,17)	0,03

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2014				Total
	Capital-actions	Réserve - Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Capitaux propres
	\$ (note 9)	\$ (note 9)	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2013	54 411	4 480	31 327	90 218
Perte nette et résultat global	-	-	(5 505)	(5 505)
Rémunération fondée sur des actions	-	549	-	549
Options sur actions annulées	-	(52)	52	-
Solde au 31 mars 2014	54 411	4 977	25 874	85 262

Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2013				Total
	Capital-actions	Réserve - Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Capitaux propres
	\$ (note 9)	\$ (note 9)	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2012	54 411	3 524	57 797	115 732
Résultat net et résultat global	-	-	1 100	1 100
Rémunération fondée sur des actions	-	722	-	722
Solde au 31 mars 2013	54 411	4 246	58 897	117 554

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Bilans consolidés intermédiaires résumés

Au 31 mars 2014 et au 30 juin 2013

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	31 mars 2014	30 juin 2013
		\$	\$
ACTIF			
Actifs courants			
Encaisse		1 131	1 507
Placements temporaires		300	-
Débiteurs	13	17 249	18 157
Stocks		37 769	38 751
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 813	2 292
Charges payées d'avance		1 249	1 019
		59 511	61 726
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6	48 016	53 729
Immobilisations incorporelles		1 310	1 748
Total de l'actif		108 837	117 203
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		11 243	9 772
Contreparties conditionnelles	13	1 140	367
Tranche à court terme de la dette à long terme	7	10 664	338
		23 047	10 477
Passifs non courants			
Contreparties conditionnelles	13	-	729
Dette à long terme	7	-	14 421
Passifs d'impôt différé		528	1 358
		23 575	26 985
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9	54 411	54 411
Réserve - Instruments de capitaux propres	9	4 977	4 480
Résultats non distribués		25 874	31 327
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		85 262	90 218
Total du passif et des capitaux propres		108 837	117 203

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre, administrateur

(signé) Jean-Yves Laliberté, administrateur

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
	Notes	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES					
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat		(3 970)	(672)	(7 362)	1 690
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 580	2 799	7 870	8 217
Amortissement des immobilisations incorporelles	5	146	473	438	1 421
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	6	16	(210)	13	(165)
Rémunération fondée sur des actions	9	167	236	549	722
Charges financières		165	262	522	783
Renversement d'une contrepartie conditionnelle	13	-	-	-	(800)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	13	12	53	44	176
		(884)	2 941	2 074	12 044
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement					
opérationnel	11	1 162	(2 835)	2 947	6 701
Impôt sur le résultat recouvré (payé)		168	316	1 506	(2 489)
Charges financières payées		(143)	(241)	(458)	(720)
		303	181	6 069	15 536
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acquisition de placements temporaires		(116)	-	(116)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	(872)	(1 205)	(2 411)	(8 372)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	6	13	269	249	345
		(975)	(936)	(2 278)	(8 027)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Produit de la dette à long terme		10 100	15 500	31 300	52 255
Remboursement sur la dette à long terme		(9 884)	(13 891)	(35 459)	(59 041)
		216	1 609	(4 159)	(6 786)
Effet des variations des taux de change		(7)	(7)	(8)	4
Augmentation (diminution) de l'encaisse		(463)	847	(376)	727
Encaisse au début de la période		1 594	1 839	1 507	1 959
Encaisse à la fin de la période		1 131	2 686	1 131	2 686

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Orbit Garant Ontario Inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc.	100 %
Lantech Liberia Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables des IFRS décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013 ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, à l'exception des méthodes comptables affectées par les normes et les interprétations appliquées au 1^{er} juillet 2013, tel qu'il est décrit dans la note 3 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2013. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2014.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2013.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 12 mai 2014.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisable ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES EN 2014

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2013 :

IFRS 10 – États financiers consolidés

IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie d'IAS 27, *États financiers individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère.

IFRS 11 – Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des IFRS.

IFRS 7 - Instruments financiers - Informations à fournir

IFRS 7 a été modifiée pour inclure des obligations d'information qualitative et quantitative relativement aux montants bruts et nets comptabilisés dans les états financiers qui, a) font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière et, b) sont assujettis à une convention-cadre de compensation exécutoire ou un accord similaire, même s'ils ne font pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière.

IAS 19 - Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉES EN 2014 (suite)

IAS 27 - États financiers individuels, et IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

IAS 27 et IAS 28 ont été modifiées et renommées pour qu'elles soient cohérentes avec la publication d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12.

L'International Accounting Standards Board a publié la série de modifications aux IFRS qui suit :

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée d'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et aux informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et l'incidence qu'elles auront sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'a pas encore été déterminée :

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

IAS 32 - Instruments financiers - Présentation

IAS 32 a été modifiée afin de prévoir des éclaircissements sur l'application des règles pour compenser les actifs financiers et passifs financiers. Les notions suivantes sont précisées : un droit juridiquement exécutoire de compenser, l'application d'un règlement simultané, la compensation d'un montant garanti et l'unité de la comptabilisation pour l'application des règles de compensation. IAS 32 modifiée est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, et doit être appliquée rétrospectivement.

IAS 36 - Dépréciation d'actifs - Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers

IAS 36 a été modifiée afin d'établir les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminué des coûts de sortie. IAS 36 modifiée est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise.

IFRIC 21 - Droits ou taxes

L'interprétation IFRIC 21 examine comment une entité doit comptabiliser les droits ou taxes imposés par des gouvernements, qui ne sont pas des impôts sur le résultat, dans ses états financiers. L'interprétation IFRIC 21 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, et l'application anticipée est permise.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE (suite)

Les modifications suivantes ont été publiées par l'IASB et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014, et l'application anticipée est permise :

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2010-2012), qui comprennent notamment les modifications suivantes:

Les modifications à l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, portent sur les définitions de « condition d'acquisition des droits » et de « condition de marché » et ajoutent les définitions de « condition de performance » et de « condition de service ».

Les modifications à l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises (« IFRS 3 »), clarifient le fait qu'une contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif doit être évaluée à la juste valeur à chaque date de clôture, peu importe si la contrepartie éventuelle est un instrument financier ou un actif ou passif non financier.

Les modifications à l'IFRS 8, Secteurs opérationnels, exigent qu'une entité fournisse des informations sur les jugements portés par la direction lors de l'application des critères de regroupement aux secteurs opérationnels et clarifient le fait qu'un rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et les actifs de l'entité doit être fourni uniquement si les montants des actifs du secteur sont régulièrement fournis au principal décideur opérationnel.

Les modifications à l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, clarifient le fait que la publication de l'IFRS 13 n'a pas eu pour effet d'enlever à l'entité la possibilité d'évaluer les créances et les dettes à court terme sans taux d'intérêt stipulé au montant de la facture non actualisé, lorsque l'effet de la non-actualisation est négligeable.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2011-2013), qui comprennent notamment les modifications suivantes:

Les modifications à l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, clarifient le fait que le champ d'application de l'IFRS 3 ne s'applique pas à la comptabilisation de la formation de tous les types de partenariats dans les états financiers dudit partenariat.

Les modifications à l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, clarifient le fait que l'exception relative aux portefeuilles permettant d'évaluer la juste valeur d'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers sur une base nette s'applique à l'ensemble des contrats compris dans le champ d'application de l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, que ces contrats répondent ou non à la définition d'actifs financiers ou de passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

5. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée à l'état du résultat comme suit :

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	2 332	2 554	7 010	7 468
Frais généraux et administratifs	394	718	1 298	2 170
Total de la dotation aux amortissements	2 726	3 272	8 308	9 638

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

5. CHARGES PAR NATURE (suite)

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les autres charges (produits) et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Amortissements	2 726	3 272	8 308	9 638
Charges au titre des avantages du personnel	10 044	12 698	29 203	40 874
Coût des stocks	4 267	5 705	12 476	20 590
Autres charges	2 891	2 711	8 652	10 017
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des autres charges (produits) et des charges financières	19 928	24 386	58 639	81 119

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par périodes :

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	872	1 205	2 411	8 372
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(13)	(269)	(249)	(345)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	16	(210)	13	(165)

La perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles est incluse dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

7. DETTE À LONG TERME

	31 mars 2014	30 juin 2013
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 40 millions de dollars (30 millions de dollars à compter du 5 mai 2014), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, taux effectif de 3,5 % au 31 décembre 2013, échéant en mai 2015, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs (a) (b)	10 520	14 355
Emprunts, portant intérêt à des taux variant de 0 % à 1,5 %, remboursables par versements mensuels de 26 \$, échéant en septembre 2014, garantis par certains véhicules dont la valeur comptable nette était de 730 \$ au 31 mars 2014 et de 912 \$ au 30 juin 2013	144	404
	10 664	14 759
Tranche à court terme	(10 664)	(338)
	-	14 421

(a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,5 % et 1,50 % (0,5 % et 2,0 % à compter du 5 mai 2014). Selon certaines conditions, la facilité de crédit peut être augmentée d'un montant de 20 millions de dollars jusqu'à un montant maximal autorisé de 60 millions de dollars (50 millions de dollars à compter du 5 mai 2014).

(b) Un montant non amorti de 80 \$ (144 \$ au 30 juin 2013) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir note 8). Au 31 mars 2014, la Société est en défaut avec certaines de ses clauses restrictives. Le 5 mai 2014, la banque a accepté d'amender la convention de crédit et a révisé certains ratios financiers. La portion du passif non-courant de la dette à long terme a été présentée avec les passifs courants au 31 mars 2014.

Au 31 mars 2014, le taux préférentiel était de 3 % (3 % au 30 juin 2013).

Les versements de capital requis au cours du prochain exercice sont les suivants :

	\$
2015	10 744

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

8. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de l'encaisse.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	31 mars 2014	30 juin 2013
	\$	\$
Dette à long terme	10 664	14 759
Capital-actions	54 411	54 411
Réserve - Instrument de capitaux propres	4 977	4 480
Résultats non distribués	25 874	31 327
Encaisse	(1 131)	(1 507)
	94 795	103 470

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de : i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 31 mars 2014, tel que mentionné à la note 7, la Société n'est pas en conformité avec certaines de ses clauses restrictives qui lui sont imposées par son entente de financement.

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de trésorerie, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	Période de neuf mois terminée le		Exercice se terminant le	
	31 mars 2014		30 juin 2013	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de la période	33 276 519	54 411	33 276 519	54 411
Actions émises	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	33 276 519	54 411	33 276 519	54 411

Résultat (perte) par action

Le résultat dilué (la perte diluée) par action ordinaire a été calculé en divisant le résultat net (perte nette) par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en tenant compte de l'effet dilutif des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
Résultat (perte) par action de base				
Résultat net (perte nette) attribuable aux ordinaires	(2 919) \$	(624) \$	(5 505) \$	1 100 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519	33 276 519	33 276 519
Résultat (perte) par action de base	(0,09) \$	(0,02) \$	(0,17) \$	0,03 \$
Résultat dilué (perte diluée) par action				
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(2 919) \$	(624) \$	(5 505) \$	1 100 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519	33 276 519	33 276 519
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions (1)	-	-	-	658 755
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	33 276 519	33 276 519	33 276 519	33 935 274
Résultat dilué (perte diluée) par action	(0,09) \$	(0,02) \$	(0,17) \$	0,03 \$

(1) Les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte diluée par action, car leur inclusion serait antidilutive.

Le calcul du résultat dilué par action pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2013 exclut l'effet de 2 140 000 options, car ces options sont antidilutives.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

9. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

		31 mars 2014 (9 mois)
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 30 juin 2013	3 173 000	3,08
Attribuées au cours de la période	682 500	1,02
Annulées au cours de la période	(23 000)	3,43
En circulation au 31 mars 2014	3 832 500	2,71
Exercibles au 31 mars 2014	2 342 000	2,85

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 31 mars 2014 :

Prix d'exercice \$	En circulation au 31 mars 2014	Durée de vie moyenne restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercibles au 31 mars 2014	Prix d'exercice moyen pondéré \$
1,00 - 1,50	1 715 500	4,38	1,02	1 033 000	1,02
2,00 - 2,50	535 000	5,63	2,28	107 000	2,28
4,00	925 000	4,69	4,00	865 000	4,00
5,60 - 6,02	657 000	4,10	5,67	337 000	5,68
	3 832 500			2 342 000	

Pour les périodes de trois et neuf mois mentionnées ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	167	236	549	722

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans les provinces où la Société exerce ses activités.

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	(3 970)	(672)	(7 362)	1 690
Taux d'imposition prévus par la loi	26,52%	26,54%	26,52%	26,54%
Impôt sur le résultat (recouvré) selon les taux d'imposition prévus par la loi	(1 053)	(178)	(1 952)	448
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :				
Charges non déductibles et autres	6	53	17	113
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	44	63	145	192
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	(51)	-	(79)	-
Ajustements liés à l'exercice précédent	-	-	-	2
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	3	14	12	(165)
Total de l'impôt sur le résultat (recouvré)	(1 051)	(48)	(1 857)	590

11. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel :

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	(1 236)	(3 919)	724	14 430
Stocks	(886)	1 242	982	1 527
Charges payées d'avance	(492)	(550)	(230)	(171)
Créditeurs et charges à payer	3 776	392	1 471	(9 085)
	1 162	(2 835)	2 947	6 701

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

12. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location simple échéant en 2017 à verser une somme de 189 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021 à verser des loyers minimaux de 1 194 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2015	334
2016	218
2017	194
2018	178
2019	178
Exercices subséquents	281

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf pour ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 31 mars 2014, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 974 \$ (1 098 \$ au 30 juin 2013) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 243 \$ (522 \$ au 30 juin 2013).

Au 31 mars 2014, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante du résultat net et du résultat global d'environ 58 \$ (121 \$ au 31 mars 2013).

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalent à 90 % des débiteurs. Au 31 mars 2014, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représente approximativement 17 % des débiteurs (35 % au 30 juin 2013). Due à la réduction de forage à l'international, la Société ne rencontrait plus les exigences requises par EDC. Par conséquent, à partir du 1^{er} mai 2014, la couverture en assurance a cessé. Considérant les primes payées et les réclamations faites au cours des dernières années, la Société a évalué que ce changement aura peu d'incidence sur ses résultats financiers.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	1 221	492	1 239	308
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	100	87	188	457
Radiation de débiteurs	(66)	-	(72)	(4)
Sommes recouvrées	(103)	(19)	(203)	(201)
Solde à la fin de la période	1 152	560	1 152	560

Au 31 mars 2014, 42 % (37 % au 30 juin 2013) des créances clients sont classées comme étant des débiteurs courants et 7 % des débiteurs ont subi une baisse de valeur (7 % au 30 juin 2013).

Un client important représentait 10 % des créances clients au 31 mars 2014 (au 30 juin 2013, un client important représentait 26 % de ces débiteurs).

Trois clients importants représentaient 43 % des produits tirés de contrats pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2014 (un client important représentait 24 % de ces produits pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2013).

Un client important représentait 27 % des produits tirés des contrats pour la période de neuf mois se terminant le 31 mars 2014 (un client important représentait 18 % de ces produits pour la période de neuf mois se terminant le 31 mars 2013).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 31 mars 2014, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 79 \$ (145 \$ au 31 mars 2013).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement semblables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement. La juste valeur des contreparties conditionnelles a été déterminée selon une valeur actualisée.

Hierarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Base de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 31 mars 2014 et au 30 juin 2013, les contreparties conditionnelles, les seuls instruments financiers mesurés à la juste valeur, sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 3, car leur juste valeur a été déterminée en utilisant une valeur actualisée basée sur des taux variant entre 6,5 % et 12 %. Il n'y a pas de données observables sur un marché pour ces instruments financiers. Les placements temporaires sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 2, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de données autre que des prix cotés sur des marchés actifs.

Le tableau suivant présente la variation des contreparties conditionnelles :

	31 mars 2014 (3 mois)	31 mars 2013 (3 mois)	31 mars 2014 (9 mois)	31 mars 2013 (9 mois)
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	1 128	3 279	1 096	4 356
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	12	53	44	176
Contrepartie conditionnelle estimée transférée aux créditeurs et charges à payer	-	-	-	(400)
Renversement d'une contrepartie conditionnelle	-	-	-	(800)
Solde à la fin de la période	1 140	3 332	1 140	3 332

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 8, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Au 31 mars 2014			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	11 243	11 243	-	-
Contreparties conditionnelles	1 140	1 140	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	10 744	10 744	-	-
	23 127	23 127	-	-

14. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes, de la marge brute et du résultat net.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action et aux données sur les options)

(non audités)

14. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs isolables de la Société :

	31 mars 2014 (3 mois) \$	31 mars 2013 (3 mois) \$	31 mars 2014 (9 mois) \$	31 mars 2013 (9 mois) \$
Produits tirés de contrats				
Canada	15 169	23 339	48 171	77 287
International	789	375	3 106	5 522
	15 958	23 714	51 277	82 809
Marge brute				
Canada	(513)	4 057	2 758	13 727
International	(553)	(623)	(706)	(497)
	(1 066)	3 434	2 052	13 230
Frais généraux de la Société	2 727	3 791	8 848	10 581
Charges financières	177	315	566	959
Impôt sur le résultat (recouvré)	(1 051)	(48)	(1 857)	590
	1 853	4 058	7 557	12 130
Résultat net (perte nette)	(2 919)	(624)	(5 505)	1 100
Amortissements				
Canada	2 103	2 265	6 213	6 601
International	229	289	797	867
Immobilisations non attribuées et actifs communs	394	718	1 298	2 170
	2 726	3 272	8 308	9 638
			Au 31 mars 2014	Au 30 juin 2013
Actifs identifiables			\$	\$
Canada			97 703	104 187
International			11 134	13 016
			108 837	117 203
Immobilisations corporelles				
Canada			44 898	48 928
International			3 118	4 801
			48 016	53 729